

# CLASSIF-RÉMU :

Une belle journée de mobilisation sur le secteur des IEG de l'Hérault qui appelle à poursuivre et amplifier cette lutte plus que légitime.

En lien avec la négociation sur un nouveau système de classification et de rémunération de branche, la délégation FNME-CGT quitte la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (Ex-Commission Paritaire de Branche).

Aujourd'hui, les agents ont été fortement mobilisés dans l'Hérault, (+68% sur certains secteurs des entreprises) plusieurs AG avec la présence des militants de la CGT ont eu lieu sur le département « Béziers, Gazosud, Trencavel, Frontignan ». Sur certains sites les grévistes ont repris en main leurs outils de travail.

Pour refuser les propositions des employeurs et réclamer de meilleurs salaires, de meilleurs déroulements de carrière, la reconnaissance de leur qualification de leur métier et la création d'emplois supplémentaires par l'embauche de salariés intérimaires. Lors de ses AG de grèves, des représentants des employeurs sont venus échanger, malheureusement les poches vides sans perspectives. Que devons-nous faire :

- Amplifier le mouvement
- Reprendre en main l'outil de travail
- Porter des cahiers revendicatifs dans tous les services

La CGT sera toujours à vos côtés afin de faire aboutir vos revendications plus que légitimes.

Nous pouvons déjà nous féliciter des taux de grévistes et de la mobilisation !! Oui la colère des agents est bien là et nous ne pouvons plus accepter la forte dégradation du pouvoir d'achat, des salaires depuis de nombreuses années. Depuis cette date, les employeurs ont fait de nouvelles propositions, mais sans réelles avancées. Ils estiment que l'attribution d'une augmentation individuelle doit principalement reposer sur « la reconnaissance de la performance, de l'engagement et de la contribution ». Pour faire simple les employeurs reconnaîtront demain uniquement le résultat et le « savoir être »

**POUR LA FNME-CGT MINES ENERGIE 34 C'EST INACCEPTABLE !**

**Les électriciens et gaziers n'en resteront pas là au vu des énormes bénéfices que réalisent nos entreprises ! Et au gavage des actionnaires au travers de dividendes massifs ponctionnés en partie sur les charges du personnel financés**

par le TURP.

# CLASSIF-RÉMU :

**Encore une provocation des employeurs !**

**La FNME-CGT exige +10% SNB et des critères transparents de progression.**

**La FNME-CGT a demandé aux employeurs, avant de quitter la séance, de revoir leur copie sur leur projet d'accord et de répondre aux aspirations du personnel avec une véritable réévaluation immédiate de 10% de la grille salariale.**

**Montpellier, le 19 octobre 2021**

**#FédérerLesÉnergies**